

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Rhône-Alpes

BREVET PROFESSIONNEL

*Vu le procès verbal de l'examen du Brevet Professionnel établi le 10/07/2015
par le Président du jury*

le Diplôme du Brevet Professionnel

Option : Responsable d'entreprise hippique

est délivré à *Mlle NEVEJANS AURORE SANDRINE MARIE,*
née le 17/04/1984,
à EVIAN-LES-BAINS (HAUTE-SAVOIE),

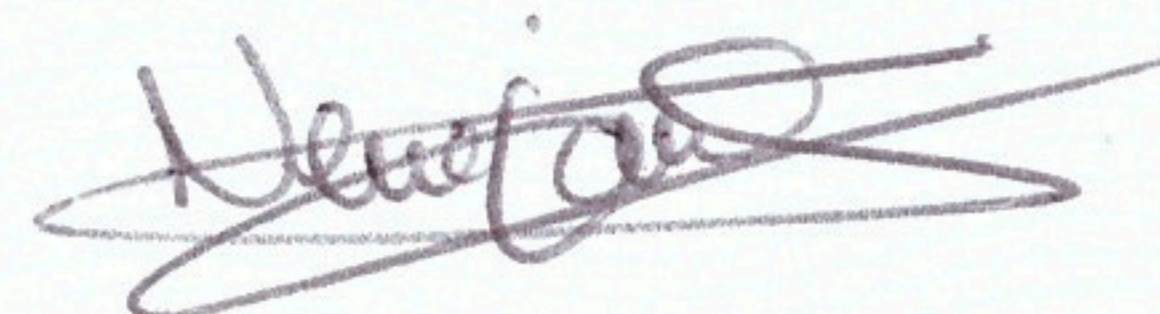
et enregistré sous le numéro 1

Pour expédition conforme :
Le Chef du Service Régional de la Formation et du
Développement

Marc CHILE



Signature du titulaire



Fait à LYON, le 31 août 2015

Pour le Ministre et par délégation
Le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de
la Forêt



Signé : Gilles PELURSON